

SUIVI SOUS-REGIONAL CONFLITS HOMME-FAUNE (CHF)

Coté suivi des CHF

Après 5 mois de test, la plateforme de suivi des Conflits Homme-Faune (CHF) comptabilise plus de 236 notifications. La plupart des cas rapportés proviennent de RDC (36%), du Congo Brazza (28%), du Gabon (22%) et du Cameroun (9%). Sans surprise l'éléphant arrive en tête des espèces à problème avec 73% (n= 173) des cas de conflits impliquant une espèce sauvage. Si un autre méga-herbivore, l'hippopotame est rapporté dans 14% des cas (n= 33), on notera la part non négligeable prise par les rongeurs (11%, n= 27) et les petits singes (9%, n= 22).



Le champ, une zone de conflit connue



Origine des notifications

Dans 86% des cas le conflit se produit quand l'espèce incriminée est en train de s'alimenter d'où le nombre très important de dégâts aux cultures (n= 195) ou aux arbres de rente (n= 65) notifiés. Sans surprise les sites des dégâts sont donc au champ (85%, n= 201) plus rarement dans les jardins de case (7%, n= 17).

L'autre point à retenir est que les conflits se produisent dans une très large majorité (93%, n= 220) dans des zones connues, ce qui devrait nous pousser à investir dans la prévention de ce type de problème.

Si les pertes humaines sont limitées (2 morts au Cameroun et 4 en RCA), elles reflètent la difficulté et la tragédie de cohabiter avec la grande faune en périphéries des aires protégées. Sans surprise le dégât aux cultures est l'incident le plus souvent rapporté (86%). Il porte pour l'essentiel sur les plantations de manioc (64%) et de maïs (19%) avec la destruction d'une quarantaine d'hectares et de plus d'un millier de pieds de bananes plantain. La prédation du bétail et la destruction d'équipement existent mais restent des cas isolés.



Podium des espèces à risque... toujours l'éléphant

SUIVI SOUS-REGIONAL CONFLITS HOMME-FAUNE (CHF)

Atténuation des conflits avec les éléphants

D'une manière générale, on reste surpris par le faible pourcentage des mesures d'atténuation mises en œuvre (moins de 5%) dans les 114 cas de conflits homme-éléphant rapportés, hormis l'usage occasionnel des répulsifs acoustiques dans un tiers des cas.

Malgré la faiblesse des effectif, il est possible de noter les tendances suivantes:

- Pour les solutions visant à **Prévenir les conflits**, le Cameroun et le Gabon se distinguent en mettant l'accent sur la connaissance de l'espèce (solution 1 & 2) et la gestion de l'espace (solutions 5 & 6).
- Pour les mesures visant à **Barrer l'accès à la Faune sauvage**, le Gabon se distingue par un panel de 7 solutions testées (solutions 1, 2, 3, 4, 5, 10 & 11) de la surveillance des champs aux clôtures de protection.



© SLB

L'art de la clôture: une première défense simple complétée ici par un système d'alerte à base de boîtes de conserve remplies de gravier



© SLB

Utilisation dérivée de la « Vuvuzela » des stades de football pour effrayer les éléphants



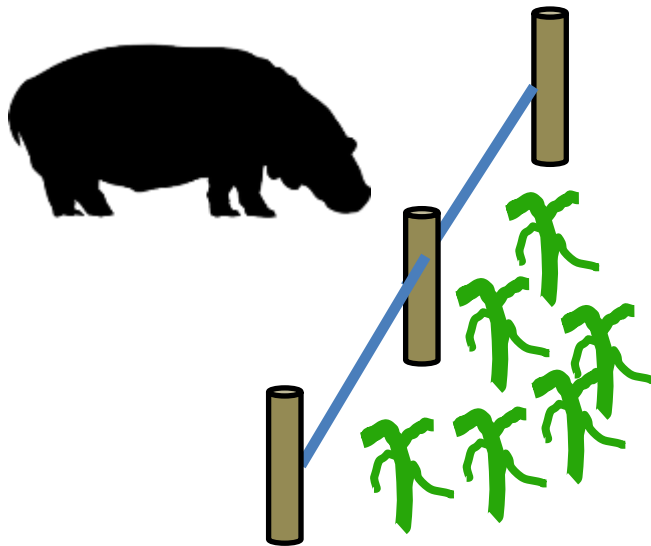
© SLB

- Pour **Repousser la Faune sauvage**, la même tendance se dessine au Gabon avec la mise en œuvre de 9 des 10 solutions retenues dans la région (solutions 1,2,3,4,5,6,7,8,9 & 11).

On notera l'usage plus fréquent des répulsifs acoustiques au Congo dans 59% des cas rapportés dans ce pays.

- Pour le dernier type de solution **Retirer la Faune Sauvage**, son usage reste exceptionnel avec 4 éléphants éliminés lors de battues administratives au Gaon, en RCA et en Guinée équatoriale.

SUIVI SOUS-REGIONAL CONFLITS HOMME-FAUNE (CHF)



Atténuation des conflits avec les hippopotames

Pour ce qui est des conflits avec les hippopotames, il est rapporté l'usage de répulsifs sonores (52%), du feu (33%) ou le jet d'objets pour tenter de faire fuir les intrus.

La solution de barrer l'accès avec une tranchée ou une barrière n'est rapporté qu'à 3 occasions.

L'hippopotame ne sautant pas, un câble d'acier tendu à 75 cm du sol est suffisant pour l'arrêter. Attention à enfoncer bien les piquets à 80-90 cm de profondeur et de fixer le câble à l'extérieur

Lutte contre les rongeurs

Occasionnant des dégâts aux cultures, la lutte contre les rongeurs se concentre sur la petite chasse (Bleu 8), la confection de greniers pour le stockage des récoltes (Jaune 9) et la protection des champs (Jaune 10).



© SLB

Piège à patte installé en bordure de piste
&
Grenier de stockage en briquettes de terre

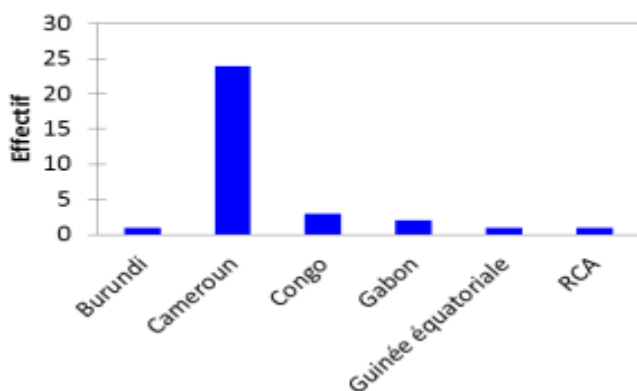


© Awely

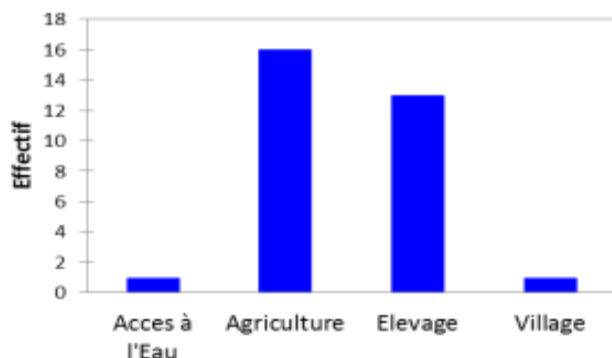
SUIVI SOUS-REGIONAL CONFLITS HOMME-FAUNE (CHF)

Coté Mallette d'atténuation des CHF

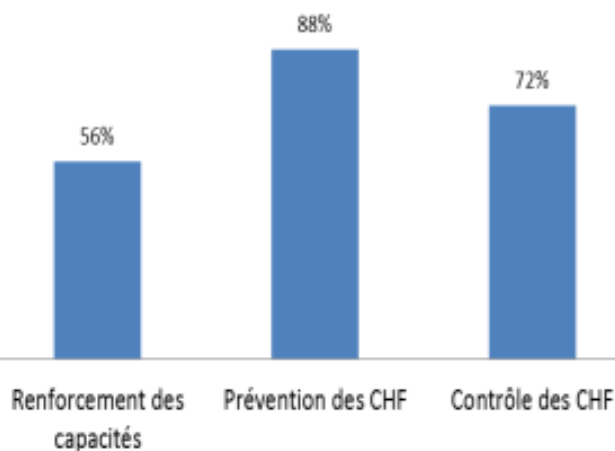
Fréquence d'utilisation des mallettes par pays de mai à septembre 2015



Fréquence d'utilisation des mallettes par type de conflits de mai à septembre 2015



Utilisation des mallettes



- Le Cameroun se distingue des autres pays par une plus large diffusion des mallettes.
- Sans surprise l'utilisation de la mallette vise avant tout à renforcer les capacités locales de prévention et de contrôle des CHF.
- Si la prévention des CHF vise l'atténuation des dégâts aux cultures, on notera la volonté de prévenir les cas de prédation du bétail.

**Vous souhaitez contribuer à la rédaction
du prochain bulletin ?**

Envoyez-nous vos contributions et photos par mail à :

david.chavernac@cirad.fr; sebastien.le_bel@cirad.fr

Avant le 31 octobre 2015

Retrouvez tous les indicateurs concernant les conflits CHF et l'utilisation de la mallette dans les fichiers PDF envoyés sur vos adresses ofac@gmail.com
Bonne lecture de ce bulletin, à très bientôt !

Sébastien Le Bel et David Chavernac

